



**HAL**  
open science

**Interrogations sur la transmission des cadres de pensée  
et sur l'évolution des pratiques professionnelles des  
fonctionnaires de justice, confrontés à l'épreuve de la  
dégradation de la situation sociale, après la crise de 2001  
en Argentine.**

Béatrice Wehle

► **To cite this version:**

Béatrice Wehle. Interrogations sur la transmission des cadres de pensée et sur l'évolution des pratiques professionnelles des fonctionnaires de justice, confrontés à l'épreuve de la dégradation de la situation sociale, après la crise de 2001 en Argentine.. Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles., Jul 2012, Paris, France. halshs-00801751

**HAL Id: halshs-00801751**

**<https://shs.hal.science/halshs-00801751>**

Submitted on 18 Mar 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## **Communication n° 273 – Atelier 9 : Ethique professionnelle et croyances**

### **"Interrogations sur la transmission des cadres de pensée et sur l'évolution des pratiques professionnelles des fonctionnaires de justice, confrontés à l'épreuve de la dégradation de la situation sociale, après la crise de 2001 en Argentine".**

*Béatrice Wehle, Phd. en Sociologie. Professeur Titulaire Ordinaire Universidad Nacional de Quilmes- Argentine  
Responsable de recherche « Los agentes judiciales y su trabajo en un contexto de exclusión social »*

#### **Résumé**

Les pratiques professionnelles des fonctionnaires de l'administration de la justice en Argentine, ces vingt dernières années ont été entourées par un processus de profonds changements sociaux et économiques.

On cherche à comprendre les différents aspects où la traditionnelle spécialisation professionnelle des fonctionnaires se heurte aux nouvelles compétences et à la complexité des lois et des réglementations après la crise de 2001 en Argentine.

Partant des interviews faites dans des quartiers pauvres des alentours de la ville de Buenos Aires on analyse la transmission des cadres de pensée et de langage dans la formation des fonctionnaires de la justice confrontés à la dégradation de la situation sociale, après la crise de 2001.

On observe la rupture temporelle et sociale qui produit la prévalence d'une formation académique des fonctionnaires sur les pratiques professionnelles dans un contexte d'exclusion sociale.

#### **Mots clés**

Pratiques Professionnelles – Formation- Fonctionnaires - Justice – Crise

## 1- Introduction

Cette communication part des interrogations à propos des cadres de pensée des fonctionnaires de justice qui agissent dans un contexte sociale soumis par la crise économique et la précarité sociale.

D'une part, l'analyse est axée sur les pratiques professionnelles des fonctionnaires et sa formation. D'autre part, sur les tensions qui habitent entre les attentes sociales et la justice.

Nous avons étudié cette problématique dans antérieurs travaux, en observant l'augmentation des litiges sociaux dans les tribunaux en rapport à la croissance de la pauvreté, dans alentours de la ville de Buenos Aires, après la crise de l'année 2001.<sup>1</sup>

Ces populations se sont trouvées entourées d'un cercle vicieux d'instabilité dans des conditions de travail plutôt précaires et d'affaiblissement des liens sociaux et de famille en contribuant à favoriser l'exclusion sociale de ces populations. En plus le système éducatif, qui autrefois en Argentine avait contribué à intégrer les différentes couches sociales, aujourd'hui est loin de contribuer avec succès à l'inclusion sociale des jeunes.

Dans ce contexte les fonctionnaires de justice se sont trouvées en présence de nouvelles problématiques à lesquelles n'avaient pas été confrontés auparavant.

Quelle est donc l'origine de ce processus dans lequel certains auteurs ont diagnostiqué une véritable « juridicisation » de la société ? Comme le signale Jean-Louis Genard, l'hypothèse la plus évidente est bien entendu que l'importance considérable prise aujourd'hui par l'institution juridique s'explique par l'affaiblissement des autres formes de régulations sociales.<sup>2</sup>

À ce processus il faut ajouter que la transmission des cadres de pensée est très restreinte dans la formation des fonctionnaires de la justice, en considérant, d'un côté, que l'enseignement du droit aux avocats (la plupart des fonctionnaires de la justice sont d'avocats) est très restreint aux aspects techniques.<sup>3</sup> D'autre côté, la diffusion et le niveau de la connaissance du droit dans la population est très faible et presque nul dans les couches plus bas et marginalisées de la population, et la résistance à l'idée d'enseigner droit à l'école est plus forte qu'en France et bien sûr cette idée en Argentine est très loin de pénétrer dans les esprits.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> WEHLE, B. (2003a). "Crisis en Argentina y repercusiones en los espacios de trabajo. El caso de la Administración de Justicia", en *6to Congreso Nacional de Ciencia Política de la Sociedad Argentina de Análisis Político*.

<sup>2</sup> GENARD, Jean-Louis (2000) *Les dérèglements du droit. Entre attentes sociales et impuissance morale*, Bruxelles, éditions Labor.

<sup>3</sup> CAMPARI, Susana, «Enseñar Derecho pensando en el profesional del siglo XXI», en: *Revista Academia*, Año 3, Número 5, 2005.

<sup>4</sup> SOULEZ LARIVIERE, Daniel et DALLE, Hubert (2002) *Notre justice. Le livre de la justice française*, Paris, éditions Robert Laffont.

## **2- Méthodologie**

D'entrée au jeu, il nous faut préciser que cette recherche s'appuie sur un approche qualitative afin de privilégier le point de vue des acteurs dans l'appréhension de la réalité sociale des populations pauvres des alentours de la ville de Buenos Aires, en considérant que la population totale de cette région est de 9.910.282 habitants<sup>5</sup>.

Nous avons décidé de recourir à une méthode de triangulation des données (statistiques, observation participante, entrevues) pour obtenir une meilleure compréhension des pratiques professionnelles en rapport à la problématique sociale de la région.

L'échantillonnage a été choisi à partir des données provisoires du dernier recensement National de Population réalisé en Argentine dans le mois d'octobre de l'année 2010. Ceci nous a permis de sélectionner trois grands rassemblements urbains des alentours de la ville de Buenos Aires (Quilmes,<sup>6</sup> Lomas de Zamora<sup>7</sup> et San Martín<sup>8</sup>).

A partir des caractéristiques de notre recherche la collecte de données a été réalisée dans les tribunaux de la Province de Buenos Aires auprès des Départements Judiciaires de Quilmes, Lomas de Zamora et San Martín. A nos débuts nous avons privilégié la technique de l'observation participante, à la fois souple et précise, permettant de tirer les données pour rédiger par la suite une guide d'entrevue et ainsi compléter des informations.

Nous avons réalisé 34 entrevues aux juges, fonctionnaires et employés des Départements Judiciaires de Quilmes, Lomas de Zamora et San Martín.

Les récits des fonctionnaires nous servent ainsi de loupes grossissantes pour mieux circonscrire les pratiques professionnelles d'un corps judiciaire fondé sur enjeux politiques, symboliques et professionnels d'aujourd'hui.

## **3- La transmission des cadres de pensée dans la formation des fonctionnaires**

Notre propos est donc ici d'analyser la rencontre entre la formation de fonctionnaires du corps judiciaire et les pratiques professionnelles des fonctionnaires dans un contexte de crise sociale.

Nous cherchons à comprendre les différents aspects où la traditionnelle spécialisation professionnelle des fonctionnaires se heurte aux nouvelles compétences et à la complexité des lois et des réglementations après la crise de 2001 en Argentine.

Pour appréhender les effets, complexes, contradictoires de l'enseignement du droit nous avons étudié la transmission des cadres de pensée et de langage dans la formation des

---

<sup>5</sup> Recensement National de Population réalisé en Argentine dans le mois d'octobre de l'année 2010.

<sup>6</sup> La population du territoire de Quilmes compte 1.325.045 habitants.

<sup>7</sup> La population du territoire de Lomas de Zamora compte 2.422.441 habitants.

<sup>8</sup> La population du territoire de San Martín compte 1.369.557 habitants.

fonctionnaires de la justice confrontés à la dégradation de la situation sociale, après la crise de 2001.<sup>9</sup>

Tout d'abord, on observe la rupture temporelle et sociale qui produit la prévalence d'une formation académique des fonctionnaires sur les pratiques professionnelles dans un contexte d'exclusion sociale.

Les fonctionnaires de la justice ont acquis niveaux supérieurs de qualification professionnelle. La plupart des fonctionnaires interviewés ont de titre universitaire en Droit et une grande partie ont fini ou sont en cours d'études de maîtrise spécialisés dans des orientations correspondant à l'exercice de leurs juridictions (criminelles, contentieux administratif, commerciales, correctionnelles, civiles, du travail, de famille, de responsabilité pénal de la jeunesse).

La plupart des fonctionnaires interviewés considèrent que leurs compétences se réduisent à appliquer le Code du Droit pour résoudre les conflits avec de sentences judiciaires.

Nous observons l'importance de la transmission des cadres de pensée et de langage dans la formation des fonctionnaires de la justice. Un fonctionnaire du Tribunal du Droit Civil nous affirme que la formation universitaire est indispensable pour pouvoir exercer leur fonction. (Ariel. Département judiciaire de Quilmes).

Toutefois, les récits des fonctionnaires montrent toute la dépendance dans leurs carrières à l'égard du système des recommandations. (Julian. Département judiciaire de Quilmes).

#### **4- Les pratiques professionnelles des fonctionnaires de justice, confrontés à l'épreuve de la dégradation de la situation sociale.**

Nous prenons ici en référence le paradigme théorique de Gunther Teubner en considérant la dissociation constitutive entre le système et son environnement. « Le paradigme des systèmes ouverts oriente largement la réflexion sur des concepts comme l'adaptation à l'environnement (conçue comme une opération fondamentale en vue de la transformation d'un système), le « rétablissement » d'un équilibre perturbé moyennant les ressources du contrôle et de la régulation, ou encore l'organisation « rationnelle » d'un système qui prétend influencer son environnement »<sup>10</sup>.

Les interviews permettent d'apprécier des pratiques professionnelles particulières à double titre. D'abord, les cadres de pensée et de langage des fonctionnaires montrent qu'il y a un déphasage entre la problématique et les conflits qui arrivent aux tribunaux et les lois et normes qui dictent leur résolution.

---

<sup>9</sup> GORDON, Robert W., « Distintos modelos de educación jurídica y las condiciones sociales en las que se apoyan », en: *Revista Academia*, Año 2, Número 3, 2004.

<sup>10</sup> TEUBNER, Gunther (1993) *Le droit: un système autopoïétique*, Paris, PUF.

D'autre part, les fonctionnaires font des efforts pour arranger ces difficultés dans leur travail de tous les jours et trouver de solutions dans leurs pratiques professionnelles. (Sophie. Département judiciaire de Lomas de Zamora)

Les magistrats signalent que les lois ne répondent pas toujours aux besoins de la société et, parfois elles sont à l'avance et parfois elles sont en retard. Ils essaient de s'adapter aux transformations sociales, tout en maintenant nombre de pratiques professionnelles. On peut dire qu'il y a quelque facilité d'ordre heuristique à penser que les magistrats (et, au-delà, les fonctionnaires) s'interdisent de servir l'«ordre légalement établi», c'est-à-dire rompre avec leur culture professionnelle et procéder à une véritable «révolution culturelle».<sup>11</sup>

Mais il ne faut pas idéaliser, car ils expliquent que n'est pas simple de tout, d'avoir de paramètres objectifs sur les situations des populations marginalisées, lorsque ils n'ont pas un rapport clair avec les problèmes sociaux dans les juridictions les plus sensibles (droit pénal ou droit de jeunes et de familles). (Agustin. Département judiciaire de San Martín)

Comme l'a bien montré Teubner<sup>12</sup>, les problèmes de l'indétermination de l'action judiciaire vont de la main avec les contradictions et paradoxes au sein du droit. Les lois s'appliquent selon l'interprétation que les magistrats ont faite. Par ailleurs, leur interprétation dépend de ce qu'ils supposent que les cours de l'instance supérieur de la justice vont approuver.

Les fonctionnaires s'interrogent eux à propos d'une structure rigide qui les encercle et les empêche de changer dans leurs pratiques. (Mónica et María. Département judiciaire de Lomas de Zamora). Dans les récits de beaucoup de fonctionnaires il y a une critique radicale aux formes bureaucratiques d'organisation de la justice, car celle-ci ne répond pas à l'éclaircissement des pratiques professionnelles dans leur travail de tous les jours. Ils pensent qu'il faut changer et qu'il faut prendre des mesures pour développer de stratégies alternatives. (Isabel. Département judiciaire de San Martín). Cette façon de penser permet de ne pas perdre la face devant les lourdes situations qu'arrivent aux tribunaux.

Cette approche s'appuie dans le maniement de nouvelles courantes du «management» qui revendiquent pratiques professionnelles avec critères objectifs de qualité et efficience, en référence à un processus judiciaire à la manière d'un modèle fécond et précieux permettant de résoudre tous les problèmes centré dans le seule axe de la généralisation de la structure circulaire de l'expédition des expédients autour d'une norme idéale de temps et forme.

A cet égard, on peut se poser la question, si ces propos prennent en compte un changement des formes sans effets de fond et, s'ils signifient s'adonner à un pure exercice d'«administration-fiction».

---

<sup>11</sup> BANCAUD, Alain (2002) *Une exception ordinaire. La magistrature en France 1930-1950*, Paris, Gallimard, page 7.

<sup>12</sup> TEUBNER, Gunther (1993) *Le droit: un système autopoïétique*, Paris, PUF.

## BIBLIOGRAPHIE

BANCAUD, Alain (2002) *Une exception ordinaire. La magistrature en France 1930-1950*, Paris, Gallimard.

BECCARIA, L. (2005). *Los jóvenes y el empleo en la Argentina actual*. Anales de la Educación Común. Buenos Aires. Universidad de General Sarmiento.

BERGOGLIO, María Inés y CARBALLO, Jerónimo, «Segmentación en la profesión jurídica: cambios ocupacionales de los abogados argentinos, 1995-2003», en: *Revista Academia*, Año 3, Número 5, 2005.

BIELSA, R. et GRAÑA, E. (1999) *Manual de la Justicia Nacional*, Madrid, Ciudad Argentina.

BINDER, Alberto M., «Los oficios del jurista: la fragmentación de la profesión jurídica y la uniformidad de la carrera judicial», en: *Revista Academia*, Año 3, Número 5, 2005.

BOURDIEU, Pierre et TEUBNER, Gunther (2000) *La fuerza del derecho*, Bogotá, Instituto Pensar, ediciones Uniandes.

BRIGIDO, Ana María y LISTA, Carlos Alberto, «La enseñanza jurídica y el proceso de evaluación para la selección de funcionarios del Poder Judicial», en: *Revista Academia*, Año 4, Número 8, 2006.

CAMPARI, Susana, «Enseñar Derecho pensando en el profesional del siglo XXI», en: *Revista Academia*, Año 3, Número 5, 2005.

GENARD, Jean-Louis (2000) *Les dérèglements du droit. Entre attentes sociales et impuissance morale*, Bruxelles, éditions Labor.

GORDON, Robert W., «Distintos modelos de educación jurídica y las condiciones sociales en las que se apoyan», en: *Revista Academia*, Año 2, Número 3, 2004.

LABRADA P. (2004). *El Factor Humano en los Organismos Judiciales*, Buenos Aires. Editorial Rubinzal-Culzoni.

LEIVA, Alberto David, «La enseñanza del Derecho y la formación de los juristas en la primera mitad del siglo XX», en *Revista Academia*, Año 5, Número 10, 2007.

MANZO, Mariana Anahí, «La influencia de la educación jurídica en la formación valorativa de los abogados», en: *Revista Academia*, Año 6, Número 11, 2008.

MARINO, G. (2007) *Premio nacional a la calidad 2006*. Ministerio de Justicia y Derechos Humanos de la Nación. Buenos Aires.

MENDEZ, Juan, O'DONNELL, Guillermo et PINHEIRO Paulo (2002) *La (in) efectividad de la Ley y la exclusión en América Latina*, Buenos Aires, Paidós.

PRODI, Paolo (2008) *Una historia de la justicia. De la pluralidad de fueros al dualismo moderno entre conciencia y derecho*, Buenos Aires, editorial Katz.

REID, John P., «El reformista y el conservador: un estudio sobre las actitudes judiciales», en: *Revista Academia*, Año 4, Número 8, 2006.

SIECKMANN, Jan R., «La Sociología del Derecho en la formación jurídica», en: *Revista Academia*, Año 6, Número 12, 2008.

SOULEZ LARIVIERE, Daniel et DALLE, Hubert (2002) *Notre justice. Le livre de la justice française*, Paris, éditions Robert Laffont.

SOSA, T. (2005). *Reingeniería social*. La Plata. Librería Editora Platense.

TEUBNER, Gunther (1993) *Le droit: un système autopoïétique*, Paris, PUF.

WEHLE, B. (2003a). “Crisis en Argentina y repercusiones en los espacios de trabajo. El caso de la Administración de Justicia”, en *6to Congreso Nacional de Ciencia Política de la Sociedad Argentina de Análisis Político*.

WEHLE, B. (2003b). “Crisis, transformaciones tecnológicas y procesos de trabajo en la administración de justicia”, en *6º Congreso Nacional de Estudios del Trabajo. ASET, Asociación Argentina de Especialistas en Estudios del Trabajo*. Facultad de Ciencias Económicas, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 13 al 16 de agosto de 2003.

